



En officialisant les services médicaux du travail et en balisant le contour des missions des médecins du travail, la Loi du 11 octobre 1946 a organisé la médecine du travail. 80 ans après la publication du texte de 1946, à quoi ressemble la discipline ? Sur une proposition de Paul Frimat, l'équipe de l'ISTNF est allée à la rencontre d'une douzaine de professionnels de santé-travail afin de les interroger sur l'originalité de leurs métiers. L'ensemble de ces témoignages, augmentés de trois avant-propos rédigés par Sophie Fantoni-Quinton, Paul Frimat et Jean-François Verquin, et d'une somme de documents d'archives et de photographies en noir et blanc et en couleur, seront réunis dans un ouvrage qui sera publié par l'ISTNF en septembre 2026.

Maintenir dans l'emploi, accompagner la réorganisation d'un service, soutenir un collectif confronté à une charge de travail excessive, suppose une intelligence fine des contraintes juridiques, médicales et organisationnelles.

Sophie FANTONI-QUINTON, professeur de médecine du travail, université de Lille

Il y a quatre-vingts ans, la loi du 11 octobre 1946 venait organiser la médecine du travail en France, en affirmant clairement le rôle « exclusivement préventif » des médecins du travail pour éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail. Huit décennies plus tard, alors que les services de médecine du travail sont devenus des services de prévention et de santé au travail, ce texte fondateur continue de nous obliger, mais dans un environnement profondément transformé par les mutations du travail, la complexification du droit et l'élévation des attentes sociales en matière de santé. C'est à l'intersection de ces dimensions – médicale, juridique, sociale et humaine – que se situent les témoignages rassemblés dans cet ouvrage. Ils disent une chose simple : la santé au travail n'est pas une abstraction, c'est l'histoire de parcours, de situations concrètes, d'équilibres parfois fragiles entre exigences de production, contraintes organisationnelles et protection des personnes.

La région Hauts-de-France illustre, de manière particulièrement nette, cette tension permanente entre histoire industrielle, vulnérabilités sociales et innovations en santé-travail. Des mines aux plateformes logistiques, des ateliers textiles aux services, des grosses industries aux très petites entreprises, les formes de travail et les risques se sont diversifiées, mais la question demeure la

même : comment garantir, dans un rapport de subordination juridique et désormais au-delà, le respect effectif du droit à la santé et à la sécurité au travail pour tous les travailleurs ? Les récits qui suivent expriment ce quotidien de la prévention, souvent loin des grandes déclarations, fait de consultations, de visites en entreprise, d'échanges parfois âpres, de compromis, de décisions difficiles à assumer. Ils rappellent que derrière chaque dossier, chaque avis médical, chaque préconisation, il y a des vies au travail, des familles, des trajectoires professionnelles susceptibles d'être durablement infléchies.

Le livre donne également à voir une évolution majeure : la santé au travail n'est plus l'affaire d'un seul métier. Elle repose aujourd'hui sur des équipes pluridisciplinaires où se côtoient médecins, infirmiers en santé au travail, ergonomes, psychologues, assistants sociaux, toxicologues, conseillers en prévention, juristes, coordinateurs de parcours. Dans les Hauts-de-France, cette pluridisciplinarité s'est consolidée autour d'enjeux très concrets : prévention des risques professionnels, maintien dans l'emploi des personnes atteintes de maladies chroniques ou de cancers, accompagnement des situations complexes qui mettent en jeu à la fois la santé, l'emploi, les droits sociaux et la vie personnelle. À travers leurs récits, ces professionnels racontent ce que signifie, au quotidien, faire vivre cette pluridisciplinarité : travailler ensemble malgré des cultures différentes, confronter des points de vue, partager des constats parfois dérangeants, inventer des solutions avec les entreprises et avec les salariés.

Nous savons désormais que la perte d'emploi liée à la santé n'est jamais seulement un accident de parcours : elle est souvent le résultat d'un enchaînement de signaux faibles non traités, de retours au travail mal préparés, d'aménagements de poste insuffisants ou ardifs, d'un manque de coordination entre acteurs. Des dispositifs comme les cellules PDP, les rendez-vous de liaison, les outils développés au sein des services de prévention et de santé au travail ont précisément pour objet de repérer ces risques de décrochage, d'anticiper les ruptures, de reconstituer des marges de manœuvre pour les personnes et pour les collectifs de travail. Plusieurs des expériences évoquées dans ce livre en témoignent : maintenir dans l'emploi un salarié atteint de maladie chronique, accompagner la réorganisation d'un service en tension, soutenir un collectif confronté à une charge de travail durablement excessive, cela suppose une intelligence fine des contraintes juridiques, médicales et organisationnelles.

Les transformations du droit contribuent, elles aussi, à recomposer les pratiques des services de prévention et de santé au travail. La montée en puissance de la notion de pénibilité, les exigences de traçabilité des expositions professionnelles, la place croissante des risques psychosociaux et des atteintes à la santé mentale, la prise en compte renforcée des risques de désinsertion professionnelle : autant d'évolutions qui rendent le dispositif plus exigeant, mais aussi plus complexe à appréhender pour tous les acteurs externes et internes à l'entreprise. Les professionnels qui s'expriment ici sont aux premières loges pour mesurer ce paradoxe : plus le cadre juridique se densifie, plus il devient nécessaire de le rendre lisible, effectif et opérant, mais surtout adapté aux réalités de terrain. Le droit de la santé au travail a toutes ses raisons d'être ; encore faut-il lui donner les moyens d'être réellement efficace, ce qui suppose des textes compréhensibles, plus stables, des outils pédagogiques, et des acteurs formés, accompagnés, reconnus dans leurs missions.

À la lecture de ces témoignages, une conviction s'impose : la prévention ne se décrète pas, elle se construit. Elle se construit dans le temps, par la répétition des visites et des échanges, par la

confiance instaurée avec les salariés et les employeurs, par la capacité à donner corps, sur un site industriel ou dans un service de soins, aux grands principes inscrits dans le Code du travail. Elle se construit aussi dans l'acceptation et la gestion de l'opposition : dire qu'un poste n'est plus tenable, qu'une organisation du travail expose durablement à des risques inacceptables, qu'un maintien à l'identique met en danger la santé d'un salarié, ce n'est jamais neutre. Les femmes et les hommes qui témoignent dans ce livre racontent cette part parfois inconfortable de leur métier, faite de tensions, de désaccords, de compromis, mais aussi de satisfactions lorsque des solutions sont trouvées et des trajectoires professionnelles préservées.

Dans un contexte où les services de santé au travail sont parfois réduits, dans le débat public, à la question des visites médicales périodiques, ce recueil rappelle avec force la richesse et la diversité de leurs missions. Il montre comment, dans les Hauts-de-France, les équipes se sont emparées des enjeux de maintien dans l'emploi, de prévention des risques professionnels, de soutien aux entreprises dans l'évaluation et la maîtrise de leurs risques, de lutte contre les inégalités sociales de santé. Il met en lumière des initiatives qui, tout en étant ancrées dans une région marquée par des fragilités socio-économiques, peuvent nourrir la réflexion au-delà de ses frontières : la manière dont on accompagne une reconversion professionnelle après un événement de santé grave, la façon dont on construit un collectif pluridisciplinaire autour d'un projet de prévention, ou encore les modalités de coopération entre services de santé au travail, hôpitaux, organismes de sécurité sociale, structures d'insertion.

Les prochaines années constitueront, nous le savons, un défi pour tous. Pour le législateur et les partenaires sociaux, qui devront veiller à rendre le dispositif de prévention plus cohérent, plus lisible, plus opérant, plutôt que d'ajouter des strates de normes difficiles à articuler. Pour les entreprises, qui devront intégrer la prévention au cœur de leur stratégie, dans un contexte de transitions multiples – écologique, numérique, démographique – et de tensions sur les ressources humaines. Pour les services de prévention et de santé au travail, enfin, qui, en étroit contact avec l'entreprise, devront continuer à se transformer, à adapter leurs modes d'action, à développer de nouvelles compétences, à repenser la place de chacun dans des équipes en évolution.

Je vois dans les témoignages de ce livre une ressource précieuse pour affronter ces défis. Ils rappellent que la santé au travail n'est pas qu'un objet de textes et de circulaires, mais d'abord une réalité vécue, portée par des professionnels engagés, souvent discrets, parfois en première ligne dans des situations humainement très lourdes. Ils donnent chair à des notions que nous manipulons quotidiennement : obligation de sécurité, évaluation des risques, pénibilité, désinsertion professionnelle, maintien dans l'emploi. Ils montrent, enfin, que la prévention peut changer le cours des choses : éviter un licenciement pour inaptitude, permettre un retour au travail apaisé après un cancer, réduire une exposition chronique à un risque, restaurer un collectif de travail fragilisé, ce sont des victoires concrètes, mesurables, profondes.

Que ces pages soient lues comme une invitation : invitation à mieux connaître la réalité des métiers de la santé-travail, invitation à renforcer les liens entre les acteurs, invitation, surtout, à considérer la santé au travail comme un droit fondamental, qui conditionne l'exercice de tous les autres. À l'heure où nous célébrons les 80 ans de la loi de 1946, il nous appartient de faire en sorte que ce droit reste vivant, exigeant, effectif, au service de tous les travailleurs et travailleuses des Hauts-de-France et d'ailleurs.